

# LE CONGRÈS DES POUVOIRS LOCAUX ET RÉGIONAUX

---

## Résolution 238 (2007)<sup>1</sup> Proposition d'une semaine européenne de la démocratie locale

Le Congrès,

1. Gardant à l'esprit:

a. la Résolution statutaire (2000) 1 du Comité des Ministres et son annexe, la Charte du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe;

b. la Charte européenne de l'autonomie locale (STE n° 122);

2. Se référant à sa Recommandation 182 (2005) sur la participation de la population aux affaires et élections locales;

3. Se félicitant de l'initiative du Comité directeur sur la démocratie locale et régionale (CDLR) visant à lancer une «semaine européenne de la démocratie locale»;

4. Rappelant sa proposition de résolution sur cette même initiative (CG(13)23);

5. Notant que la première instance du Conseil de l'Europe rassemblant des représentants des collectivités locales et régionales, la Conférence des pouvoirs locaux de l'Europe, a été créée il y a cinquante ans, en 1957;

6. Rappelant que la «démocratie locale» est une valeur commune à tout le continent et, par conséquent, une composante fondamentale de la «démocratie européenne»;

7. Soulignant l'importance d'une visibilité et d'une transparence accrues de la démocratie locale;

8. Mettant l'accent sur la nécessité d'attirer l'attention des citoyens européens sur le fait que leur participation aux affaires locales est fondamentale pour la vitalité de la démocratie;

9. Gardant à l'esprit l'importance de la participation des jeunes à la vie démocratique pour qu'ils soient sensibilisés le plus tôt possible aux processus décisionnels publics et à la représentation démocratique;

10. Déterminé à fournir aux collectivités locales des conseils pour se faire connaître du public et pour encourager la participation démocratique au niveau local;

11. Conscient de la diversité des besoins, des potentialités et de la taille des municipalités à travers l'Europe, et décidé par conséquent à faire de la semaine de la démocratie locale un instrument flexible qui permettra aux collectivités locales de développer des activités en fonction de leurs intérêts spécifiques,

12. Renvoi à la proposition de projet ci-jointe concernant le lancement d'une semaine européenne de la démocratie locale;

13. Invite tous les membres du Congrès à promouvoir la semaine européenne de la démocratie locale dans leurs pays, et notamment à encourager les collectivités locales et leurs associations à participer activement à cette initiative;

14. Invite la délégation du Congrès à la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des ministres européens responsables des collectivités locales et régionales, qui aura lieu les 15 et 16 octobre 2007 à Valence (Espagne), à soutenir activement l'initiative pour qu'elle soit officiellement lancée à cette occasion.

### Annexe

#### Proposition de projet élaborée par le groupe de travail mixte du Comité Européen de la Démocratie Locale et régionale (CDLR) et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

#### Qu'est-ce que la «la Semaine européenne de la démocratie locale»?

La «Semaine européenne de la démocratie locale» est un nouveau projet de manifestation européenne annuelle couvrant des événements nationaux et locaux organisés simultanément dans tous les Etats membres par les collectivités locales participantes afin de promouvoir la connaissance de la démocratie locale et la participation démocratique à l'échelon local. Une date appropriée et quelque peu «symbolique» pour organiser cette manifestation annuelle pourrait être la semaine du 15 octobre, puisque la Charte européenne de l'autonomie locale a été adoptée et ouverte à la signature le 15 octobre 1985.

Le Comité Européen de la Démocratie Locale et Régionale (CDLR) et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (le Congrès) ont commencé à préparer cet ambitieux projet en invitant leurs partenaires de toute l'Europe à y participer.

#### «Philosophie» et contenu du projet

L'objectif de cette initiative est de mieux faire connaître le fonctionnement des collectivités locales et d'attirer l'attention des citoyens Européens sur le fait que leur participation aux affaires locales est essentielle pour la vitalité de la démocratie. La diffusion d'informations sur les diverses possibilités de participer à la prise de décisions au niveau local devrait permettre d'accroître la participation des citoyens – condition préalable essentielle à une bonne gouvernance et à une véritable démocratie locale. L'organisation de ces manifestations locales dans toute l'Europe sous une même appellation renforcerait l'idée que l'élément «local» et l'élément «européen» ne s'opposent pas mais sont complémentaires. La démocratie locale fait partie des valeurs européennes communes.

Sur un plan pratique, les institutions locales ouvriraient leurs portes aux citoyens un ou plusieurs jours à leur convenance et organiseraient des manifestations à l'intention des différents publics locaux (grand public, jeunes, personnes âgées, etc.) sur différents thèmes d'intérêt local, mais en utilisant l'appellation commune de la «Semaine européenne de la démocratie locale». Les collectivités locales pourraient publier des documents d'information sur les possibilités de participer aux processus de développement local. Elles proposeraient

des exposés, des tables rondes, des débats ou des périodes de questions avec des responsables et des élus locaux, mais aussi des activités ludiques (jeux, concours, etc.). Les organisateurs de ces événements s'attacheraient particulièrement à impliquer les jeunes afin de les sensibiliser le plus tôt possible à la prise de décisions, à la participation démocratique et aux possibilités qui leur sont offertes de prendre part à la vie de leur communauté.

L'initiative permettrait aussi d'informer le public sur le rôle du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie locale et contribuerait à la mise en œuvre des principes de la participation démocratique au niveau local.

### Lancement du projet

La première «Semaine européenne de la démocratie locale» pourrait être lancée lors de la 15<sup>e</sup> session de la Conférence des ministres européens responsables des collectivités locales et régionales qui se tiendra à Valence les 15 et 16 octobre 2007, en présence de représentants du Comité des Ministres, du Congrès et de l'Assemblée parlementaire. A cette occasion, des manifestations pilotes pourraient être organisées à Valence et dans d'autres villes européennes qui le souhaiteraient.

Le lancement de la «semaine» en 2007 marquerait également le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'engagement du Conseil de l'Europe en faveur de la démocratie locale puisque c'est en 1957 qu'a été créée la Conférence des pouvoirs locaux, premier organe du Conseil de l'Europe réunissant des élus des collectivités locales et régionales.

Après les manifestations de lancement organisées à Valence et dans d'autres villes d'Europe, la «Semaine européenne de la démocratie locale» fera l'objet d'une promotion permanente en tant que manifestation «paneuropéenne» à laquelle de nouvelles villes et de nouveaux pays pourront se joindre ultérieurement, même après le début des activités. L'objectif à long terme serait d'obtenir le soutien d'un nombre croissant de pays et de collectivités locales – individuellement et par le biais de leurs associations – afin qu'ils organisent une «Semaine de la démocratie locale» à l'échelon national. Cette stratégie à long terme permettrait aussi de regrouper les initiatives et les projets existant déjà dans les différents Etats membres, parfois même à d'autres périodes de l'année, sous la dénomination commune de la «Semaine européenne de la démocratie locale» afin de leur donner une plus grande visibilité et d'améliorer éventuellement leur impact.

### Partenaires du projet et participants

Le Conseil de l'Europe, propose d'élaborer un schéma général du projet ainsi qu'une stratégie des outils de communication et de coordonner l'ensemble de la «semaine» en étroite collaboration avec des associations de collectivités locales de toute l'Europe. Ce cadre de référence, destiné essentiellement à soutenir l'organisation de la «Semaine européenne de la démocratie locale», devrait également permettre de faire connaître le rôle du Conseil de l'Europe en matière de démocratie locale.

Au niveau national, il serait important que les associations de pouvoirs locaux et les gouvernements acceptent de devenir les

partenaires et les promoteurs du projet et de mettre en place une structure nationale pour soutenir les collectivités locales participantes. Il pourrait être utile de constituer des comités nationaux pour la «semaine». Evidemment, les collectivités locales seront aussi invitées individuellement à participer à la «semaine».

Au niveau local, chaque collectivité locale devrait disposer d'une grande autonomie pour décider de la meilleure manière d'organiser la «semaine», à condition que ses activités s'inscrivent dans la structure nationale plus vaste et dans le cadre européen proposé et soutenu par le Conseil de l'Europe.

### Quel est l'état d'avancement du projet?

Un groupe de travail mixte du CDLR et du Congrès a été constitué en 2006 en vue de préparer et de lancer la «Semaine européenne de la démocratie locale» et de la promouvoir parmi les collectivités locales d'Europe et leurs associations.

Les membres du groupe de travail du Congrès et du CDLR ont commencé à faire connaître leur projet au sein de leurs Etats membres respectifs et ont invité les premiers partenaires à s'y engager, notamment les associations européennes et nationales de collectivités locales. Ces premières consultations fructueuses ont permis de constater la volonté générale des Etats membres de soutenir le projet. En particulier, le Royaume-Uni et l'Espagne – ce dernier pays en tant qu'hôte de la conférence ministérielle de Valence mentionnée précédemment – ont exprimé spontanément leur grand intérêt et assuré qu'ils le soutenaient complètement. Au niveau européen, le réseau Eurocities et le Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE) ont notamment déclaré qu'ils étaient disposés à soutenir le projet.

Par ailleurs, le groupe de travail a commencé à recueillir des informations sur les événements déjà organisés dans les Etats membres pour célébrer la démocratie locale. Ce qui l'a amené à établir un lien étroit avec l'association des collectivités locales du Royaume-Uni qui organise depuis sept ans une «Semaine de la démocratie locale» en Angleterre et aux Pays de Galles. L'association est disposée à partager cette expérience avec les futurs partenaires du projet (en fournissant par exemple une liste d'événements qui pourraient être organisés au niveau local) et à participer activement à la préparation d'une «Semaine européenne de la démocratie locale» au niveau européen. La promotion du projet se poursuit et toutes les collectivités locales ou associations de collectivités locales ainsi que tous les autres partenaires intéressés sont invités à soutenir ce projet et à y participer.

Pour toute information complémentaire concernant le projet, veuillez contacter:

– Almut Schröder, Secrétariat du Congrès; [almut.schroeder@coe.int](mailto:almut.schroeder@coe.int)

– Maren Lambrecht, Secrétariat du CDLR; [maren.lambrecht@coe.int](mailto:maren.lambrecht@coe.int)

1. Discussion et adoption par le Congrès le 1<sup>er</sup> juin 2007, 3<sup>e</sup> séance (voir document CG(14)11RES, projet de résolution présenté par K. Whitmore (Royaume-Uni, R, GILD), rapporteur).